

Telles furent les causes de la famine.

Claude de Rubys a fait un récit saisissant de l'état de nos contrées à cette époque. « Le vin se vendit jusqu'à dix écus l'année (environ un hectolitre), qui ne vaut par communes années qu'un escu ou quatre francs. Le bled valut six ou sept francs la mesure que nous appelons le bichet, qui est du poids de soixante livres, et le pis est qu'on n'en pouvoit pas recouvrer pour de l'argent, et il y eut grand pitié au petit menu peuple, tant en la ville qu'aux champs. »

« Je fus jusques à Aussonne, sur la rivière de Saosne, avec noble Benoist de Monconys, sieur de Liergues (avec mission d'acheter des blés pour la ville de Lyon); nous vismes des grands pitiés dans les champs et pauvres gens pasturant l'herbe comme bestes brutes. »

Vers la fin de l'hiver de 1573, la famine commença à se faire durement sentir à Villefranche, et au mois de mars, les échevins alarmés prirent des mesures sévères contre l'invasion croissante des indigents. Dans une assemblée du corps de ville, tenue le huitième jour du mois de mars, fut prise la résolution suivante :

« Est enjoinct aux gardes des portes ne laisser entrer les pauvres étrangers.

« Est enjoinct aux habitants de la dicte ville de nourrir les pauvres qu'on fera distribuer par les échevins, à chacun selon ses pouvoirs et honnesteté, à ce qu'il n'y aict aucune plainete ni doléance. »

Malgré la précaution d'écarter les bouches étrangères, précaution mal exécutée d'ailleurs, la vigilance des gardiens étant souvent mise en défaut, les ressources diminuent et la détresse augmente.

Au milieu du mois de mai, l'administration communale, qui a fait un recensement des provisions contenues dans la ville, sent la nécessité d'en régler l'emploi et convoque une assemblée des habitants pour aviser.